

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

**DCM n°24/2020**

**Séance Ordinaire du 10 juin 2020**

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt le dix juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Secrétaire de séance** : PLA Michelle

**Présents** : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, CHANCHO Jean-Marie, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, STEPPE Virginie, ROUSSEAU Charline, BRUNET François, CRUANAS Pauline

**Procurations** : /

**Absents** : /

**Date de la convocation** :

4 juin 2020

**OBJET : COMPTE DE GESTION 2019**

Classement issu de la nomenclature « ACTES » 7.1.1.4 Compte de gestion

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ;

Vu l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 ;

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Rivesaltes à la clôture de l'exercice. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2019 de la Commune. Après vérification, le compte de gestion transmis par le receveur s'avère conforme au compte administratif de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et les écritures du compte de gestion du receveur municipal,

**Le Conseil Municipal,**

**Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2019 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la Commune pour le même exercice ;

**DIT** que le compte de gestion 2019 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2019 ;

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

  
Maire,  
Alain DARIO

